

Présents :

E. Huver, Vice-Présidente Recherche SHS, C. Beaumont, chargée de mission Recherche SST

D. Boisseuil, B. Brizard, P. Boissé, Ph. Canguilhem, P. Coutelle, G. Dubreuil, J.-P. Fouquet, C. Gaudy-Graffin, M.-L. Gély, B. Giraudeau, R. Grouille, S. Janniard, T. Josse, S. Josso, S. Leturcq, S. Mougin, W. Raoul, S. Roland, B. Saulnier, L. Seabra, S. Servais, P. Vourc'h

Invités : I. Guillouet, S. Rodrigues

Excusés :

C. Autret, N. Batut, J.-C. Billaut, I. Chourpa, I. Laffez, M.-F. Lartigue, A. Madoeuf, K. Maheo, A. Oudin, M. Porcheron, C. Van Heijenoort

Emmanuelle Huver ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. ART – Présentation de bilans par les porteurs
2. Informations générales
3. Nomination de Thomas LEONARD en tant que directeur de l'ERERC (Espace de Réflexion Ethique de la Région Centre) – pour information
4. Changement de direction à l'EA PAVeA – pour décision
5. Ecoles doctorales : Règlements intérieurs – annexe EMSTU -annexe MIPTIS – annexe SSBCV- annexe HL – annexe SSTED – pour avis

1. - ART – Présentation des bilans

Les bilans des projets ART suivants sont présentés devant la commission recherche :

- ***Injonctions à la (dis)continuité en période de Crise : enjeux psychosociaux, économiques et juridiques liés à la COVID-19*** – ART 2020 porté par Jimmy BORDARIE (EE 1901 – QualiPsy), Nathalie LEVY (E.A. 7496 - I.R.J.I.) et Véronique PLICHON (E.A. 6296 – VALLOREM) – financement de 8 000€
- ***100 ans + 1 : Représenter, exposer, filmer le Congrès de Tours*** – ART 2021 porté par François-Olivier TOUATI (UMR 7324 – CITERES), Catherine DOUZOU et Sophie MENTZEL (EA 6297 – ICD) – financement de 10 000 €
- ***Prédictions dynamiques des liens entre santé psychologique et santé physique des patients âgés en EHPAD via l'intégration de données « multi-omiques »***. Vers

l'identification de biomarqueurs inflammatoires et métaboliques – ART 2021 porté par Nathalie BAILLY (EA 2114 – PAVEA) et Mustapha SI-TAHAR (U Inserm 1100 – CEPR) – financement de 10 000€

- *Fouille de données à partir des résultats de Métabolomiques et lipidomiques de patients atteints de la COVID-19* – ART 2021 porté par Eric PIVER (U 1259 – MAVIVH) et Hélène BLASCO (U 1253 – iBrain) et Didier CHAUVEAU (UMR 7013 – IDP) – Financement de 9 000€
- *Show-Bees* – ART 2021 porté par Sébastien MOREAU (UMR 7261 – IRBI) et Jérôme LAFITTE (EA 7505 – EES) – financement de 8 000€

Les bilans semblent démontrer que les ART jouent effectivement un rôle :

- de « starter » vers un projet plus large
- d'interdisciplinarité
- d'actions envers le grand public (SAPS)

Les points d'améliorations sont :

- Dans les critères de sélection, il faut veiller à élargir suffisamment la dimension scientifique qui doit rester présente afin que les aspects de valorisation ne soient pas les seuls pris en compte.
- Il serait pertinent de faire une plus grande communication autour de cet AAP pour susciter des envies (page web dédiée / newsletter...).

2. Informations générales

A – Budget de la CR

Lors de la séance d'octobre 2022 sur le budget de la CR 2023, un prélèvement de 10% sur le budget des UR et de l'ensemble de la CR avait été voté avec la possibilité d'un éventuel reversement de ces 10% au BR si les finances de l'université le permettaient.

Au vu du bilan lors de la construction du BR (en cours de finalisation), la situation financière de l'UT reste fragile et des efforts ont été demandés aux composantes pour une économie de 5% supplémentaires. Il est à noter que cette économie n'est pas demandée au budget de la CR.

Pour rappel, cette situation tient à la non compensation par l'Etat :

- des coûts énergétiques
- de l'augmentation du point d'indice pour les personnels non titulaires (CDI et CDD), ce qui représente une somme de 900 000€.

Compte tenu de ce contexte, le prélèvement de 10% au BI ne pourra pas être reversé sur les budgets des UR lors du BR qui sera voté en juin/juillet.

B – APR-IA informations suite à 1ère phase

L'université de Tours a déposé 21 dossiers, pour un total de 4 265,36 k€ (pour une somme disponible d'environ 2 200k€) :

- 13 projets de recherche dont 3 SHS → 2 630k€ environ
- 8 demandes d'équipements → 1 634k€ environ

Sur l'ensemble de l'APR-IA, 52 dossiers ont été déposés, pour un total de 7 683k€ (pour une somme disponible de 4 350 k€, répartis en 1 700 k€ en investissement et 2 629 k€ en fonctionnement) :

- 33 projets de recherche dont 8 SHS → 5 147k€ environ
- 12 demandes d'équipements → 1 833k€ environ

- 3 trampoline → 253k€
- 1 accueil nouveau chercheur → 100k€
- 3 Post-doctorants → 350k€

Sur cette première phase, une 1^{ère} réunion a eu lieu. Au vu des nécessités de réduction des demandes, il a été décidé que l'UO et l'UT allaient se retourner vers les porteurs pour échanger avant que la pré-sélection soit effectuée.

C – Demi-journées de présentation scientifique

Les demi-journées UT se sont achevées mi-mai.

La fréquentation aurait pu être plus forte, mais il s'agit d'une première (notamment dans le fait que la démarche soit concertée avec UO) – et il faudra peut-être revoir la communication si l'opération est renouvelée.

Elles ont en revanche été appréciées, les échanges ont été constructifs et ont permis de faire émerger des lignes pour la suite.

Par exemple :

- structuration des UR de bio autour des organoïdes (éviter expérimentation animale)
- des moments de rencontre et d'échanges SHS (ouvertes aux SST qui le souhaitent) sur des thématiques transversales

D – Hcéres 23-25 mai 2023

L'évaluation de l'établissement par le HCERES se déroule en présentiel du 23 au 25 mai 2023. Différents panels ont été convoqués, dont 1 réunissant des élu.es des conseils et 3 des DU.

Emmanuelle Huver remercie encore celles et ceux qui ont accepté de donner de leur temps pour ce moment important de la vie de l'établissement.

E - Transformation écologie et sociale (TES)

Le 4 mai 2023 s'est tenue la réunion de lancement de l'opération labo1.5.

Il s'agit d'organiser la réalisation des bilans Gaz à effet de serre des unités de recherche avec les référents TES des labos et l'appui des services centraux.

Le déroulement de la réunion :

- ouverture de la réunion par le président
- présentation de témoignages (Citères, Ibrain)
- démonstration de l'outil et présentation de l'appui qui commence à être organisé par les services
- mise à disposition de moyens pour soutenir au moins les 1^{ères} équipes qui se lanceront dans le processus (financements via les moyens obtenus dans le cadre du dialogue de performance avec le ministère)
- dans les échanges, il a bien été insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas de "réduire" les activités de recherche, ni de déterminer la pesée « exacte » du BGES, mais de se doter d'un point de référence. Il ne s'agit pas non plus de comparer les équipes entre elles via ce chiffrage.

Sur juin-juillet, les différents services concernés (DRV/DSI/DAJP) vont affiner les données qu'ils peuvent extraire des SI de l'UT afin de simplifier la saisie par les labos dans l'outil « labos1.5 ». Il s'agira également de déterminer et statuer la prise en compte des données

en Recherche (ex. le trajet A/R domicile / travail d'un EC ne sera pas pris à 100% sur la recherche car l'EC se déplace également pour la pédagogie).
Les bilans GES seront lancés en septembre sur la base d'un planning.

Le 1^{er} juin 9h-12h (Mame) : forum des possibles

Sous forme d'ateliers collectifs et participatifs, il s'agira d'identifier les obstacles, leviers et moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'actions structurantes déjà identifiées dans le Plan de Sobriété de l'université ou l'Accord de Grenoble. Ce sera l'occasion pour chacun.e de participer à une réflexion collégiale et de s'engager dans des projets organisés autour de 7 grandes thématiques : formation, recherche, ressources et énergie, organisation du travail, numérique, transports et mobilité, environnement et déchets.
lien pour s'inscrire : <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/transition-ecologique/inscription-au-forum-des-possibles>

F) Mini-colloque des Cetu : rencontres chercheurs, industriels, CETUs et Project Dating

Les CETU (Centre d'Expertise et de Transfert de l'Université) sont des structures originales de l'Université de Tours, parfois méconnues des Unité de Recherche et/ou du monde socio-économique en Région.

Ces structures traitent des thématiques très variées :

- fonctionnement écologique et gestion patrimoniale des cours d'eau et des zones humides
- lutte contre les insectes nuisibles, gestion de la biodiversité entomologique, alternatives aux produits phytosanitaires
- analyse sociologique dans les domaines du travail et des organisations, des politiques publiques, des transitions agroécologiques et énergétiques et de l'innovation
- ingénierie logicielle en traitement d'images et numérisation 3D, intelligence artificielle, pour les domaines du patrimoine, de l'industrie

Le **21 juin de 9h à 12h15, à Polytech** une rencontre entre les 4 CETUs de l'université, les chercheurs et les acteurs socio-économiques est organisée. Ce sera l'occasion pour les CETUs de présenter leurs activités et d'expliquer comment elles peuvent contribuer aux recherches et aux projets des UR. Une inscription est souhaitée **avant le 5 juin** via le lien : <https://www.univ-tours.fr/recherche/actualite-scientifique/rencontres-chercheurs-industriels-cetus-et-project-dating>

3. Nomination de Thomas LEONARD en tant que directeur de l'ERERC (Espace de Réflexion Ethique de la Région Centre)

L'ERERC (Espace de Réflexion Ethique de la Région Centre Centre-Val de Loire) est une structure pluridisciplinaire de travail et de réflexion créée en 2013. Elle a pour objectifs :

- de susciter et coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé, notamment dans l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- d'être ouvert à toute personne intéressée, professionnelle ou non dans le domaine de la santé
- de promouvoir la réflexion de chacun, dans son activité professionnelle ou dans sa vie quotidienne
- d'inciter à l'inter- et/ou la pluri-disciplinarité
- de favoriser la formation et la recherche en éthique de la santé

Les statuts prévoient que la nomination du directeur de l'ERERC doit être prise conjointement par le Directeur Général du CHRU de Tours et les Présidents des

Universités de Tours et Orléans avec vote consultatif des CR respectives. Les établissements votent sur une proposition du bureau de l'ERERC. Le mandat du directeur est de 3 ans renouvelable 2 fois

Le profil attendu pour le directeur est :

- Connaissance en santé : médecin, (c'est le cas dans les autres ERER)
- Double cursus en santé et sciences humaines,
- Expérience de l'enseignement en éthique,
- Connaissance des structures et établissements sanitaires ou médico-sociaux
- Dimension régionale
- Disponibilité : Mi-temps.

Dans ce cadre, la candidature de Monsieur le Docteur Thomas LEONARD est soumise à la commission recherche. Son profil :

- Géro-psycho-gerontologue : CMRR (Centre Mémoire Ressource Recherche) et psychiatrie gériatrique au CHU de Tours
- Titulaire d'un Master 2R de philosophie, Inscription en thèse de philosophie appliquée en cours
- Enseignement en éthique et sciences humaines depuis 2017 en UFR Médecine
- Membre de l'équipe pédagogique du DU éthique
- Membre du groupe éthique clinique du CHRU depuis 2017
- Organisation de colloques de l'ERERC : sur les maladies neuro évolutives, l'EHPAD
- Disponibilité à 0.5 ETP (le pôle psychiatrie et la Direction des affaires médicales du CHU de Tours ont organisé la possibilité de libérer le candidat pour un mi-temps)

Sa candidature a été approuvée à l'unanimité par le Bureau de l'ERERC. Il remplacerait Mme Béatrice Birmelé.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.**

4. Changement de direction à l'EA PAVeA – pour décision

Suite à la démission du directeur d'unité et de la directrice adjointe (cf. CRP du 11 avril 2023), l'équipe d'accueil PAVeA s'est réunie en assemblée générale afin de procéder à l'élection d'une nouvelle direction pour l'unité. Aucun vote n'ayant pu être concluant, ce point à l'ordre du jour de la commission recherche ne peut pas être traité.

5. Ecoles doctorales : Règlements intérieurs – annexe EMSTU -annexe MIPTIS – annexe SSBCV- annexe HL – annexe SSTED – pour avis

Les règlements intérieurs des 5 écoles doctorales de l'Université de Tours ont fait l'objet de modifications mineures afin de les actualiser et de modifications plus importantes sur 2 points :

- Les modalités d'élection du directeur/de la directrice ont été précisées avec notamment l'inclusion explicite d'un appel à candidatures
- La prise en compte de l'évolution de l'arrêté fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat (26/08/2022) notamment en ce qui concerne les CSI (Comité de Suivi Individuel).

Les modalités sont propres à chaque ED car les situations et les pratiques sont différentes.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur ces propositions.**

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuelle Huver lève la séance.